

BORDEREAU DE RÉSERVATION DE CONTENEURS - MANIFESTATIONS



Toute réservation doit nous parvenir **au moins 7 jours avant** la manifestation par mail à emilie.cesbron@sisto.fr.

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR

Evènement : Personne à contacter :
Date de l'évènement : N° de tél :
Commune : Mail :
Adresse de facturation :

En fonction du lieu de la manifestation, les bacs devront être retirés et redéposés à la déchèterie de Sainte-Gemmes d'Andigné ou du Lion d'Angers, pendant les horaires d'ouverture (consultables sur www.sisto.fr).

1 / LES ORDURES MENAGERES

Une participation financière de 25 € par conteneur 770 litres est demandée. Cette participation comprend le coût de location d'un conteneur 770 litres (ou 2 conteneurs de 360 litres) ainsi que la collecte. Il est également possible de louer un conteneur 360 litres pour 12,50 € (collecte comprise).

Tout bac emprunté sera facturé, qu'il soit collecté ou non.

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR

	360 litres (2 roues)	770 litres (4 roues)	Date de retrait des bacs :
Nombre de bacs souhaités			Lieu de retrait des bacs : <input type="checkbox"/> Sainte-Gemmes d'Andigné <input type="checkbox"/> Le Lion d'Angers
Lieu de collecte :			

Les bacs **Ordures Ménagères** devront être redéposés en déchèterie, au maximum 6 jours après la collecte. Ils devront être exempts de tout déchet et nettoyés.

2 / LES DECHETS RECYCLABLES

Cochez la case correspondante à votre besoin.

L'organisateur n'a pas besoin de bac. Il gère les déchets recyclables en interne et les apportent aux conteneurs prévus à cet effet dans chaque commune (liste consultable sur www.sisto.fr).

L'organisateur a besoin de bac(s). Le SISTO peut mettre à disposition des bacs dans le but de faciliter la gestion des déchets recyclables au sein de la manifestation. **Attention** : ces bacs ne sont pas collectés. C'est l'organisateur qui doit se charger de les vider dans les conteneurs prévus à cet effet dans chaque commune (liste consultable sur www.sisto.fr) ou sur les déchèteries.

Dans tous les cas, les bacs devront être vidés avant de retourner dans le stock.

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR

	EMBALLAGES 360 litres (2 roues)	VERRE 360 litres (2 roues)	PAPIERS 360 litres (2 roues)	Date de retrait des bacs Lieu de retrait des bacs : <input type="checkbox"/> Sainte-Gemmes d'Andigné <input type="checkbox"/> Le Lion d'Angers
Nombre de bacs souhaités				

Les bacs **Déchets Recyclables** devront être redéposés en déchèterie, au maximum 10 jours après la manifestation. Ils devront être exempts de tout déchet et nettoyés.

NB : aucune participation financière n'est demandée pour les conteneurs de tri sélectif

*** GRANDES MANIFESTATIONS ***

Pour les déchets recyclables uniquement, il est possible de réserver des conteneurs aériens de grandes capacités (4 ou 5m³). Contactez directement le SISTO au 02.41.92.52.72 pour plus de renseignements.

Document à envoyer par mail à emilie.cesbron@sisto.fr.

Nous vous enverrons ensuite un « BON DE RETRAIT DE CONTENEURS » à présenter au gardien le jour du retrait.

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR

Date et signature

En remplissant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient transmises et utilisées par le SISTO.